



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des ressources naturelles

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 106

Le mercredi 25 septembre 2024

Président : M. George Chalal



Comité permanent des ressources naturelles

Le mercredi 25 septembre 2024

• (1720)

[Traduction]

Le président (M. George Chahal (Calgary Skyview, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 106^e réunion du Comité permanent des ressources naturelles de la Chambre des communes. Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le mardi 29 novembre 2022, le Comité reprend son étude sur le réseau de distribution d'électricité du Canada.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride. Tous les témoins ont effectué les tests de connexion requis avant la réunion.

J'aimerais rappeler aux participants les points suivants. Veuillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Tous les commentaires doivent être adressés à la présidence. Les députés doivent lever la main s'ils souhaitent prendre la parole, qu'ils participent à la réunion en personne ou par Zoom. Le greffier et moi-même ferons de notre mieux pour gérer l'ordre des interventions. J'utiliserai deux cartons, l'un pour vous avertir lorsqu'il vous restera 30 secondes, et l'autre, de couleur rouge, lorsque votre temps sera écoulé. J'essaierai de ne pas vous interrompre au milieu d'une phrase.

J'aimerais souhaiter la bienvenue aux témoins qui sont avec nous aujourd'hui.

Nous accueillons Colleen Collins, vice-présidente de la Canada West Foundation, qui témoigne par vidéoconférence; Evan Pivnick, gestionnaire du programme Clean Energy, de Clean Energy Canada; Stephen Thomas, gestionnaire de l'énergie propre, de la Fondation David Suzuki; Shannon Joseph, présidente d'Energy for a Secure Future; et Keith Brooks, directeur de programmes chez Environmental Defence Canada, qui comparait par vidéoconférence.

Vous avez jusqu'à cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire.

Nous commencerons par Colleen Collins, de la Canada West Foundation.

La parole est à vous.

Mme Colleen Collins (vice-présidente, Canada West Foundation): Je remercie le Comité de m'avoir invitée à participer à son étude aujourd'hui.

La Canada West Foundation est un groupe indépendant et non partisan de réflexion sur les politiques publiques qui s'intéresse plus précisément aux questions qui comptent le plus dans l'Ouest. Nous préconisons des politiques pragmatiques fondées sur la recherche et la mobilisation. Nous sensibilisons également les Canadiens à ces questions.

Votre comité est chargé d'étudier le réseau de distribution d'électricité du Canada. Ce n'est pas une mince tâche, justement parce qu'il n'existe pas de réseau de distribution canadien. Notre pays compte 10 réseaux provinciaux, et je mettrai l'accent sur l'Ouest.

Sachez d'abord que la production et le transport intraprovincial d'électricité relèvent évidemment des compétences provinciales. Il est donc très intéressant de participer à une étude menée à ce sujet par un comité de la Chambre des communes.

Les provinces de l'Ouest ont soulevé de graves préoccupations quant au fait qu'une intervention fédérale unilatérale, au moyen de politiques telles que la Loi sur l'évaluation d'impact et le Règlement sur l'électricité propre, est contraire à la Constitution, et vous vous souviendrez que, dans la décision relative à la Loi sur l'évaluation d'impact, la Cour suprême a pris soin de rappeler au gouvernement fédéral la responsabilité provinciale en matière d'électricité.

La production d'électricité fiable, abordable et propre est l'objectif de chaque gouvernement provincial et exploitant de réseau. Toutefois, le fait qu'une question soit importante partout au pays ne veut pas dire qu'il s'agit d'une question d'importance nationale que le gouvernement fédéral doit régler unilatéralement. Les provinces prennent des mesures pour atteindre ces objectifs en fonction de la nature diverse de leurs ressources, de leur géographie et de leurs choix de réseaux, et elles collaborent avec leurs voisins lorsqu'il est sensé de le faire. En juillet 2023, la Canada West Foundation a publié un rapport décrivant le contexte diversifié de l'Ouest dans le domaine de l'électricité. Ce rapport est publié sur notre site Web à l'adresse [cwf.ca](http://www.cwf.ca).

Votre comité s'interrogera certainement sur le rôle approprié pour le gouvernement fédéral. Ce rôle ne consiste certainement pas à créer une incertitude qui limite les investissements dans la production d'électricité avec et sans émissions en adoptant des règlements sur l'électricité propre qui sont inutiles, irréalistes, inabordable et inconstitutionnels, ou à créer de l'incertitude en retardant la mise en œuvre des crédits d'impôt à l'investissement promis et d'autres incertitudes concernant les contrats relatifs au carbone fondés sur les différences.

L'électricité étant gérée en réseau, les interventions de l'un ont des répercussions sur les autres, et ces répercussions diffèrent selon les provinces. Les politiques qui peuvent profiter au Canada en moyenne peuvent avoir des conséquences très néfastes dans certaines provinces, comme le montrent les recherches de la Canada West Foundation, et...

Le président: Madame Collins, je vous demanderais de faire une pause juste un instant.

[Français]

M. Mario Simard (Jonquière, BQ): Nous éprouvons un problème d'interprétation. Je crois que la connexion de Mme Collins n'est pas suffisamment efficace pour que les interprètes puissent faire leur travail.

[Traduction]

Le président: Madame Collins, nous vous reviendrons dans un instant.

Je vais suspendre la séance quelques instants, le temps de vérifier si tout va bien du côté de l'interprétation. Patientez un instant; nous serons bientôt de retour.

La séance est suspendue.

• (1720) _____ (Pause) _____

• (1725)

Le président: Madame Collins, avant que vous ne commenciez, sachez que votre connexion est légèrement instable. Nous allons essayer de continuer, mais si la connexion ne se stabilise pas et que nous ne pouvons pas vous entendre, nous devons peut-être passer à un autre intervenant. Nous vous aviserons si c'est le cas, cependant.

Je suis désolé. Veuillez poursuivre, et j'espère que nous pourrons aller jusqu'au bout sans autre perturbation.

Mme Colleen Collins: La Cour suprême a déterminé que lorsque les responsabilités fédérales et provinciales se chevauchent, chaque ordre de gouvernement devrait respecter les limites de ses champs de compétences, et les gouvernements devraient travailler ensemble dans le cadre d'un fédéralisme collaboratif pour atteindre leurs objectifs. C'est logique non seulement sur le plan constitutionnel, mais aussi sur le plan pratique, surtout pour des réseaux complexes comme ceux de l'électricité qui sont exploités dans des conditions très diverses.

Une réglementation et des programmes de financement qui font fi des réalités sur le terrain seront contre-productifs. Il y a fort à gagner d'une véritable collaboration, mais il est certain que la consultation n'est pas la même chose.

Deuxièmement, si nous considérons les interconnexions interprovinciales comme un exemple de domaine de compétence fédérale, une carte de la production d'électricité et des émissions dans l'Ouest fait ressortir une évidence: le transport de l'hydroélectricité produite sans émission aux confins de la Colombie-Britannique et du Manitoba vers l'Alberta et la Saskatchewan. Cependant, à mesure que votre comité étudiera le réseau plus en profondeur, vous constaterez que la Colombie-Britannique et le Manitoba n'ont tout simplement pas d'électricité de base excédentaire à envoyer en Alberta et en Saskatchewan.

En 2023, la Colombie-Britannique a importé plus d'électricité des États-Unis et de l'Alberta qu'elle n'en a exporté. Même avec la mise en service du Site C à la fin de l'année, la Colombie-Britannique sera bientôt confrontée à des pénuries d'approvisionnement. Le Manitoba fait également face à des situations quelque peu semblables en raison de la sécheresse et a lui aussi lancé un appel en vue d'une nouvelle production importante d'énergie renouvelable. Vous découvrirez également que l'Alberta a fourni 92 % de la nouvelle capacité de stockage d'énergie renouvelable du Canada en 2023. Comme l'Alberta ne dispose pas de ses propres grandes ressources hydroélectriques ni d'un approvisionnement constant en

provenance de la Colombie-Britannique, les industries éolienne et solaire se sont développées justement parce que les ressources existent et qu'il y a du gaz naturel pour produire de l'électricité de base.

Le président: Madame Collins, le temps est écoulé. Si vous avez une phrase ou deux pour clore votre propos, je vous demanderais de conclure votre exposé.

Mme Colleen Collins: Alors que les provinces de l'Ouest cherchent des occasions d'accroître la fiabilité, l'abordabilité et la durabilité, le gouvernement fédéral a un rôle à jouer en utilisant son pouvoir de dépenser en collaboration avec les provinces pour favoriser des réductions des émissions qui conviennent à leurs situations individuelles.

Merci.

Le président: Je vous remercie.

Nous entendrons maintenant Keith Brooks, d'Environmental Defence Canada.

Vous disposez de cinq minutes.

M. Keith Brooks (directeur des programmes, Environmental Defence Canada): Merci, monsieur le président et distingués membres du Comité.

Je m'appelle Keith Brooks et je représente Environmental Defence.

Nous considérons qu'il est absolument essentiel de décarboner entièrement le réseau électrique du Canada d'ici 2035. Un réseau propre constitue la fondation de la transition énergétique. Pour dire les choses simplement, la voie vers une économie carboneutre passe par l'électrification du plus grand nombre possible d'utilisations finales de l'énergie, la décarbonation complète du réseau électrique, la prise de toutes les mesures de conservation et d'efficacité possibles et, enfin, la gestion des secteurs les plus difficiles à décarboner.

L'adoption de véhicules électriques, les thermopompes pour climat froid et les fours électriques à arc sont des exemples d'électrification des utilisations finales, mais ces solutions ne réalisent leur plein potentiel que si le réseau est entièrement décarboné.

Il est tout à fait possible d'avoir un réseau entièrement propre et renouvelable, surtout dans un pays comme le Canada. Plusieurs pays l'ont déjà fait. De nombreux autres, y compris tous les alliés du Canada au sein du G7, se sont engagés à le faire, et peu de pays sont mieux placés que le Canada pour le faire. Nous jouissons d'abondantes ressources éoliennes, hydriques et solaires. Le réseau canadien est déjà non polluant à 84 %, et le gouvernement fédéral a un rôle évident à jouer pour amener notre pays jusqu'à son objectif.

Comme d'habitude, cela peut se faire au moyen d'une utilisation ciblée de la carotte et du bâton, c'est-à-dire au moyen d'un soutien fédéral pour rendre le réseau électrique plus résilient et interconnecté, et d'une solide réglementation fédérale sur l'électricité propre pour donner suite à l'engagement du premier ministre d'avoir un réseau carboneutre au Canada d'ici 2035.

La bonne nouvelle, c'est que l'énergie renouvelable est la source de nouvelle production d'électricité la moins chère au monde. L'énergie éolienne est la source de nouvelle production d'électricité la moins chère dans une bonne partie, si ce n'est la totalité, du Canada aujourd'hui. Les projets d'énergie éolienne surpassent et continueront de surpasser largement les nouvelles centrales au gaz et les projets d'énergie nucléaire.

Les prix de l'énergie solaire sont en baisse et devraient continuer de diminuer de façon spectaculaire, et on s'attend à ce que l'énergie solaire soit la source d'énergie nouvelle la moins chère au Canada au cours de la prochaine décennie.

Il y a déjà des ressources hydroélectriques bien exploitées dans tout le pays, et les entreprises cherchent à augmenter la production en utilisant l'énergie marémotrice et l'énergie des vagues pour augmenter ce qui constitue déjà une importante production d'énergie de base renouvelable.

Bien entendu, les énergies renouvelables — notamment les énergies éolienne et solaire — ont l'inconvénient d'être intermittentes. Le soleil ne brille pas toujours et le vent ne souffle pas toujours. Bien que cela soit vrai, les technologies de stockage d'énergie évoluent rapidement aux côtés des énergies renouvelables et consolident ces ressources intermittentes à des coûts très raisonnables.

Par exemple, l'Ontario a récemment terminé l'acquisition de ce qu'elle appelle des « ressources de capacité ». Il s'agit de ressources qui ne sont pas de base, qui ne devraient pas être générées en tout temps, mais qui sont là pour ajouter de la capacité au besoin. La province a ouvert l'approvisionnement aux centrales au gaz et aux systèmes de stockage d'énergie dans des batteries, et le coût par mégawatt des systèmes à batteries revenait à 40 % de celui de la centrale au gaz. Oui, les centrales au gaz peuvent fonctionner un peu plus longtemps, mais même si on doublait la capacité des systèmes à batteries, ils seraient quand même moins chers que le gaz. L'hydroélectricité peut aussi servir à suppléer l'énergie éolienne et solaire. Les exploitants de centrales hydroélectriques peuvent produire plus ou moins d'électricité en fonction de la demande et de l'apport d'autres sources renouvelables.

Le gouvernement fédéral a un rôle à jouer pour accroître la résilience et la fiabilité du réseau en prenant des mesures pour que les réseaux provinciaux et territoriaux soient connectés à un réseau national.

Cette recommandation a été formulée par l'Institut climatique du Canada, le Conseil consultatif canadien sur l'électricité et, comme quelqu'un l'a souligné, des organismes comme l'Agence internationale de l'énergie, qui ont recommandé que le gouvernement du Canada travaille avec les provinces et l'industrie de l'électricité afin de favoriser une plus grande interconnexion est-ouest entre les réseaux électriques du Canada et, de façon plus générale, une plus grande intégration des marchés de l'électricité du Canada. J'ajouterais que nous souhaiterions une intégration accrue avec les territoires du Canada et les réseaux territoriaux.

Il existe deux principaux mécanismes pour parvenir à cette fin. Le gouvernement fédéral doit utiliser son pouvoir de mobilisation et financer des projets qui facilitent l'interconnexion et amènent les provinces à se voir comme faisant partie d'un réseau national. Ce besoin est évident, et le rôle du gouvernement fédéral a été clairement défini. Nous recommandons que le gouvernement agisse sans plus tarder. Je tiens à souligner que les progrès réalisés dans le Canada atlantique dans le cadre du projet Maritime Link donnent à

penser que le gouvernement fédéral a déjà suivi ce conseil et va de l'avant pour le mettre en œuvre.

Il faut en faire encore davantage, surtout peut-être pour aider les provinces des Prairies qui dépendent trop des combustibles fossiles actuellement. L'Alberta et la Saskatchewan possèdent certaines des meilleures ressources éoliennes et solaires au Canada, mais elles bénéficieraient d'une meilleure connectivité avec d'autres provinces et territoires qui disposent de solides ressources hydroélectriques.

L'autre pièce importante du casse-tête, comme je l'ai indiqué plus tôt, c'est qu'avec la garantie d'une connectivité et une résilience interprovinciales et territoriales accrues, le gouvernement devrait mettre en place une réglementation solide sur l'électricité propre. Aux quatre coins du monde, des pays développent l'énergie renouvelable à un rythme phénoménal, mais ici, au Canada, nous progressons relativement lentement en raison de l'incertitude réglementaire à l'échelle fédérale. Nous attendons toujours la version définitive du règlement fédéral et, entretemps, certaines provinces font marche arrière en adoptant des politiques qui rendent l'exploitation de nouvelles énergies renouvelables très difficile.

Merci beaucoup.

● (1730)

Le président: Je vous remercie.

Nous passons maintenant à Evan Pivnick, de Clean Energy Canada.

Vous disposez de cinq minutes.

M. Evan Pivnick (gestionnaire de programme, Clean Energy, Clean Energy Canada): Bonsoir, monsieur le président et distingués membres du Comité.

Je m'appelle Evan Pivnick. Je suis gestionnaire du programme Clean Energy de Clean Energy Canada, un groupe de réflexion sur le climat et l'énergie qui fonctionne sous la houlette de l'Université Simon Fraser.

Je témoigne pour parler des possibilités qui s'offrent au Canada sur le plan de l'électricité propre et du rôle central que cette énergie joue dans l'amélioration de notre compétitivité, la protection de l'abordabilité et la sécurité énergétique des Canadiens. Les choix que nous faisons aujourd'hui quant à la façon dont nous développons, modernisons et décarbonons notre réseau électrique auront une incidence profonde sur notre prospérité économique dans les prochaines décennies.

Le monde est en train de s'électrifier. Des 3 billions de dollars américains en investissements mondiaux prévus dans le secteur de l'énergie cette année, 2 billions seront effectués dans les technologies et les infrastructures d'énergie propre. L'Agence internationale de l'énergie s'attend à ce que, dans un scénario de carboneutralité, l'électricité comble plus de la moitié des besoins énergétiques mondiaux d'ici 2050. Ce n'est pas seulement l'électricité en général, mais l'électricité propre en particulier que les pays considèrent comme un impératif stratégique. Qu'il s'agisse d'hydroélectricité, d'énergie nucléaire ou d'énergies renouvelables soutenues par l'efficacité énergétique et le stockage de l'énergie, les technologies sans émissions sont de plus en plus prioritaires.

À l'échelle mondiale, la demande en combustibles fossiles pour produire de l'électricité a atteint un sommet dans 95 % des pays de l'OCDE et est maintenant en baisse. La part de la demande en électricité qui est comblée par les énergies renouvelables a crû de façon exponentielle, passant d'environ 20 % en 2015 à un pourcentage anticipé de 38 % d'ici 2027. Même en vertu de la politique actuelle, 80 % de la nouvelle production d'électricité à l'échelle mondiale devrait venir des énergies renouvelables d'ici 2030.

Même si les politiques climatiques mondiales jouent certainement un rôle dans l'électrification, c'est loin d'être le seul facteur. La chute des prix des principales technologies d'énergie propre, l'augmentation de la demande en électricité des ménages et de l'industrie et l'importance croissante de la sécurité énergétique en raison des conflits mondiaux sont tous des facteurs importants.

Ici, au pays, l'électricité propre offre au Canada des possibilités que nous devrions saisir rapidement.

Premièrement, l'électricité propre offre au Canada un avantage concurrentiel substantiel dans une économie mondiale qui privilégie de plus en plus les biens et services à faible teneur en carbone. Alors que des pays alliés comme l'Union européenne et les États-Unis envisagent d'apporter des ajustements aux frontières pour fermer la porte aux biens à forte teneur en carbone et que les exportations d'énergie propre gagnent en importance, il deviendra impératif d'avoir la capacité d'alimenter notre économie avec de l'électricité propre. Choisir de retarder le déploiement de l'électricité propre, c'est choisir de permettre à des investissements qui pourraient être effectués au Canada d'être faits ailleurs.

Deuxièmement, l'électricité propre et les solutions d'énergie propre connexes peuvent améliorer l'abordabilité pour les ménages. Dans un récent rapport, Clean Energy Canada a étudié la situation en Alberta et en Ontario et constaté qu'en 2023, l'énergie éolienne pouvait déjà produire de l'électricité à un coût inférieur à celui du gaz naturel. Une autre de nos études, qui doit être publiée dans les prochaines semaines, montrera que le déploiement de quelques solutions d'énergie propre, comme les véhicules électriques et les thermopompes alimentées à l'électricité, peut aider les familles du pays à économiser des centaines de dollars par mois sur leurs factures d'énergie. À une époque où les préoccupations relatives au coût de la vie dominent le discours national, l'électricité propre peut être un élément important de la solution.

Enfin, l'augmentation de l'électricité propre produite au pays et l'électrification de notre économie amélioreront la sécurité énergétique du Canada. Les mesures prises à l'échelle mondiale ont une incidence sur les prix que nous payons ici, au pays. Pas plus tard que la semaine dernière, les prix mondiaux du pétrole sont tombés à leur plus bas niveau en trois ans, en grande partie à cause de la montée fulgurante de l'adoption des véhicules électriques en Chine. En permettant aux ménages et aux industries du Canada de se brancher à l'électricité propre canadienne, on leur permet de bénéficier de prix de l'électricité prévisibles qui sont réglementés à l'échelle provinciale, plutôt que d'être exposés aux fluctuations du prix des combustibles fossiles tributaires de facteurs géopolitiques.

Le Canada a une importante longueur d'avance, puisque son réseau est déjà propre à plus de 80 %, mais comme l'indique le rapport final du conseil consultatif indépendant sur l'électricité propre, le Canada doit relever le double défi consistant à décarboner son réseau électrique tout en l'élargissant pour répondre à la demande croissante en électricité à laquelle nous faisons face.

Il y a de nombreuses raisons d'être optimistes et de penser que nous pouvons relever ces défis. Au cours des trois dernières années, presque toutes les provinces du pays ont désigné l'électricité propre comme un avantage concurrentiel clé et ont commencé à prendre des mesures pour décarboner et développer leurs réseaux électriques respectifs. Le problème, ce n'est pas la direction; c'est la vitesse à laquelle nous progressons. À cet égard, le gouvernement fédéral a un rôle crucial à jouer pour tirer le meilleur parti possible des possibilités qu'offre l'électricité propre au pays.

Pour être plus précis, Clean Energy Canada recommande que le gouvernement fédéral stimule l'ambition en établissant des cibles claires et des règlements souples qui s'attaquent à la pollution par le carbone et contribuent à faire du gaz naturel une ressource de dernier recours; fournisse du financement à l'échelle requise pour décarboner le réseau existant et déployer les nouvelles ressources en électricité propre qui sont nécessaires pour répondre à la demande croissante; et soutienne l'adoption de technologies d'énergie propre pour les ménages, comme les véhicules électriques et les thermopompes, qui aident à réaliser des économies de coûts et à améliorer notre sécurité énergétique.

La compétitivité de notre économie, l'abordabilité de l'électricité et la sécurité de notre approvisionnement en énergie dépendent de la participation active du gouvernement fédéral. Comme d'autres l'ont fait remarquer, la direction du changement est inévitable, mais la vitesse dépend de nous.

Merci beaucoup. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

• (1735)

Le président: Merci.

Je tiens à rappeler aux témoins que le carton jaune indique qu'il vous reste 30 secondes et le carton rouge, que votre temps est écoulé. Je veux juste m'assurer que vous ne vous arrêtez pas trop tôt.

Nous allons passer à M. Stephen Thomas, qui représente la Fondation David Suzuki.

Vous disposez de cinq minutes. Allez-y.

M. Stephen Thomas (responsable de l'énergie propre, Fondation David Suzuki): Merci.

Tout d'abord, j'aimerais souligner que nos discussions se déroulent sur le territoire non cédé du peuple algonquin anishinabe.

Bien sûr, j'aimerais remercier le président, les vice-présidents et les membres du Comité pour le temps qu'ils consacrent à cet important sujet aujourd'hui.

Je m'appelle Stephen Thomas. Je suis responsable de l'énergie propre à la Fondation David Suzuki. Depuis plus de 30 ans, la Fondation participe à des rencontres, mène des recherches et travaille aux questions relatives à l'électricité et aux énergies renouvelables. Nous sommes heureux d'avoir l'occasion de contribuer aux travaux sur l'électricité que mène ce comité en présentant certaines de nos recherches récentes et nos points de vue.

Aujourd'hui, une occasion formidable s'offre à nous dans le contexte de ce que nous devons accomplir ensemble pour moderniser le réseau électrique du Canada afin de nous préparer à un avenir énergétique compétitif et sûr et de garantir aux ménages canadiens une électricité abordable, fiable et propre en cours de route. Pour ce faire, le Canada doit adopter une approche réfléchie et stratégique à l'égard du réseau électrique. C'est pourquoi nous saluons le travail de ce comité, qui consiste à se pencher sur les moyens, les technologies, les cadres et les approches.

La demande croissante d'électricité à laquelle il faut répondre et les changements qui s'opèrent dans la production et la consommation d'électricité représentent un défi considérable. C'est la raison pour laquelle nous avons besoin d'un plan. Cependant, les avantages sont également considérables lorsqu'il s'agit de rendre l'énergie abordable pour tous, d'améliorer notre santé et celle de nos enfants, d'assurer la compétitivité et la sécurité économiques, d'offrir des possibilités aux populations autochtones sur le plan de l'autodétermination et de la souveraineté énergétique et de créer des emplois et des avantages pour les travailleurs. L'électricité propre a beaucoup à offrir. Toutefois, en chemin, nous devons nous poser des questions importantes. Qui en bénéficiera? Comment pouvons-nous maximiser ces gains pour les familles, les collectivités et les nations autochtones qui vivent sur les terres où la transformation de l'électricité a lieu.

Nous savons qu'au moment où nous discutons de cette question, de nombreuses crises touchent les Canadiens, notamment la crise de l'abordabilité et la crise climatique proprement dite. Comme on l'a déjà mentionné, l'Agence internationale de l'énergie indique clairement depuis des années que si le monde doit s'engager sur une voie qui permette d'éviter les pires effets du changement climatique, il est nécessaire, pour un pays développé comme le Canada, d'accomplir ce type de travail sur la décarbonation de l'électricité — je pense en particulier à l'objectif de 2035 pour une électricité carboneutre. C'est pourquoi les alliés du Canada — les États-Unis, le Royaume-Uni, le Japon, l'Italie, l'Autriche, la Belgique, la France, l'Allemagne, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Suisse et d'autres — se sont tous engagés à décarboner leurs réseaux électriques d'ici 2035 ou avant.

C'est aussi pourquoi nous avons été heureux de constater que le gouvernement fédéral a pris des engagements à l'égard de la réglementation sur l'électricité propre et des engagements du G7 sur l'électricité. Cet objectif est réalisable ici, au Canada, et nous sommes impatients de voir s'accomplir le véritable travail de collaboration concernant les moyens d'atteindre ces objectifs. Le Canada a déjà réalisé d'importants travaux de ce type. Tout au long des années 2016, 2017 et 2018, il a élaboré et présenté des règlements fédéraux sur le secteur de l'électricité afin d'éliminer progressivement l'électricité produite à partir du charbon d'ici 2030. Bien des conversations difficiles ont eu lieu à l'époque, comme c'est le cas aujourd'hui. En fin de compte, les travailleurs, les services publics, les exploitants de réseau, les provinces et d'autres intervenants se sont unis pour ouvrir la voie à une électricité abordable et fiable sans charbon. L'Alberta a déjà atteint cet objectif avec sept ans d'avance. La Nouvelle-Écosse accélère le rythme quant au processus d'élimination progressive du charbon, principalement pour réaliser des économies dans un contexte où le coût des combustibles fossiles grimpe en flèche. Il était important à l'époque de disposer de politiques et de règlements clairs, comme c'est encore le cas aujourd'hui.

Nous avons présenté au Comité un certain nombre de recommandations dans notre mémoire. Je vais les résumer par thème. Nous pensons qu'il est important de clarifier les politiques au moyen, par exemple, de règlements sur l'électricité propre. De même, nous pensons que le rôle du gouvernement fédéral et son pouvoir de mobilisation sont importants lorsqu'il s'agit de rassembler les provinces, les organismes de réglementation, les services publics et d'autres intervenants; d'accroître la planification et la collaboration concernant le réseau électrique; et de trouver des priorités et des stratégies harmonisées pour l'infrastructure de transport interprovincial. Il convient d'envisager un plan pour une telle mobilisation dans le cadre de la présente étude et dans l'élaboration de la prochaine stratégie de Ressources naturelles Canada en matière d'électricité pour le Canada. Dans nos recommandations, nous soulignons également l'importance de la question du transport interprovincial. Le gouvernement fédéral a un rôle important à jouer sur le plan de la mobilisation, de la planification et du financement.

Bon nombre des observations que je vous présente aujourd'hui s'appuient sur nos recherches et nos rapports les plus récents, qui vous ont également été soumis. Je me ferai un plaisir d'en parler en détail.

Encore une fois, je vous remercie du temps que vous consacrez à la question.

• (1740)

C'est tout.

Le président: Merci.

Nous allons maintenant passer à Mme Shannon Joseph, qui représente Energy for a Secure Future.

Vous disposez de cinq minutes. La parole est à vous.

[Français]

Mme Shannon Joseph (présidente, Energy For A Secure Future): Chers membres du Comité, je vous remercie de me donner l'occasion de m'adresser à vous, aujourd'hui.

Energy for a Secure Future est une initiative de société civile ayant deux objectifs.

Premièrement, elle vise à faire avancer une conversation nationale sur le rôle du Canada dans la sécurité énergétique de nos alliés partout dans le monde.

Deuxièmement, elle vise à apprendre des expériences et de la recherche sur la transformation des systèmes énergétiques, afin de proposer une voie pour le Canada qui nous permettra de réduire nos émissions et de préserver la prospérité.

[Traduction]

Dans le rapport de 2024 que nous avons publié, qui s'intitule *Getting Canada's Energy Future Right: A Consumer Lens on Energy in Canada*, l'auteur, Michael Cleland, se penche sur l'énergie d'utilisation finale stationnaire au Canada entre 2005 et 2022. Il examine également le scénario de carboneutralité de 2023 de la Régie de l'énergie du Canada et les répercussions sur le réseau électrique du Canada et l'énergie d'utilisation finale à l'échelle nationale. J'aimerais souligner quelques points.

Tout d'abord, il est important de disposer d'un cadre pour évaluer les mérites des différentes politiques énergétiques et orienter la prise de décisions. Nous en proposons un dans notre rapport. Il faut respecter les principes fondamentaux en matière d'énergie: abordabilité, fiabilité, sûreté, sécurité et résilience. L'acceptabilité sociale doit être au rendez-vous — l'Ontario tire 60 % de son électricité de l'énergie nucléaire, tandis que dans une autre province, la Colombie-Britannique, la production d'énergie nucléaire a été interdite par voie législative en 2010. Enfin, le système doit nous permettre d'atteindre nos objectifs environnementaux.

Réussir sur ces trois plans à la fois représente un défi. Or, je dirais que le soutien peu solide apporté à de nombreuses politiques climatiques au pays témoigne du fait que bon nombre d'entre elles ont été élaborées sans que l'on tienne suffisamment compte des principes fondamentaux en matière d'énergie, qui ne cessent de se réaffirmer.

Ensuite, il convient de se pencher sur le bouquet énergétique actuel du Canada. Aujourd'hui, l'électricité fournit 22 % d'énergie d'utilisation finale stationnaire. Si l'on inclut le transport, cela représente moins de 20 %. Il s'agit de remplacer entre 70 et 80 % de l'énergie actuellement utilisée au Canada par la combinaison de nouvelles sources d'électricité et de nouveaux combustibles et de l'élimination d'environ 15 % de la demande que propose la Régie de l'énergie du Canada. Il ne s'agit pas d'une proposition rapide ou peu coûteuse, surtout dans un pays qui a mis plus de 10 ans à construire le barrage du site C d'une capacité de 1 gigawatt.

Un dernier élément à examiner est la manière dont l'énergie est utilisée et les possibilités de substitution.

Au Canada, 67 % de l'énergie d'utilisation finale est consommée par le secteur industriel: industrie manufacturière, agriculture, exploitation minière, etc. Dans certaines provinces, comme l'Alberta, la consommation d'énergie du secteur industriel représente 80 % de l'utilisation finale de l'énergie stationnaire. L'utilisation industrielle de l'énergie permet de créer des emplois, de stimuler notre commerce international et de soutenir notre qualité de vie.

Aujourd'hui, la source d'énergie la plus utilisée par le secteur industriel n'est pas l'électricité — il s'agit plutôt des produits pétroliers raffinés et du gaz naturel. Ces choix énergétiques dépendent de la nature des activités industrielles. Même dans le scénario carboneutre de la Régie de l'énergie du Canada, le gaz naturel et les produits pétroliers raffinés représentent toujours une part plus importante de la consommation d'énergie dans le secteur industriel que l'électricité. Il convient de souligner que l'augmentation de la consommation d'électricité et l'utilisation de combustibles émergents envisagées dans ce scénario correspondent à de l'énergie qui n'existe pas à l'heure actuelle.

Lorsque l'on examine les changements que propose la Régie de l'énergie du Canada pour l'utilisation finale de l'énergie en général, en plus de nos autres objectifs nationaux liés à la croissance démographique, au rapatriement de la fabrication et au souhait que le Canada devienne un joueur dans le domaine de l'IA, il est alors question de doubler ou de tripler notre réseau électrique actuel et l'infrastructure connexe. Bien qu'il soit possible, en théorie, de le faire dans 25 ans — à condition que nous surmontions les problèmes liés à la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée, aux chaînes d'approvisionnement en matériaux et aux approbations réglementaires à l'échelle qu'il faut —, la grande question est de savoir qui paiera. La capacité des ménages et des entreprises à payer

sera limitée. Nous n'avons pas beaucoup de bonnes réponses à ce sujet.

Nous avons deux ou trois recommandations à formuler. Premièrement, il faut résoudre le trilemme. En tant que décideurs politiques, vous devez rendre des comptes à la population au sujet des principes fondamentaux en matière d'énergie, des questions liées à l'acceptabilité et de l'environnement. Deuxièmement, il faut commencer par produire plus d'électricité. Nous n'en produisons pas assez aujourd'hui. En 2023, comme on l'a dit, il manquait environ l'équivalent de deux barrages du site C en Colombie-Britannique. Au Québec, en hiver, Hydro-Québec a indiqué qu'il manquait environ l'équivalent de trois barrages du site C.

Avant d'interdire le chauffage au gaz naturel ou le moteur à combustion interne, augmentons la disponibilité de l'électricité, voyons ce qu'il faut faire pour y arriver et comment ces coûts seront absorbés, et continuons.

• (1745)

Enfin, puisque la question est celle des émissions, alors concentrons-nous là-dessus. Nous disposons de nombreuses infrastructures gazières au Canada et des espaces interstitiels pour le captage du carbone. Utiliser les actifs existants nous permettra de faire fléchir la courbe des coûts et de gagner du temps pour construire les nouveaux systèmes tout en préservant la sécurité et l'abordabilité de l'énergie.

Merci beaucoup.

Le président: Merci.

Nous allons maintenant passer à notre première série de questions. Nous commencerons par M. Dreeshen, pour une intervention de six minutes.

Monsieur Dreeshen, la parole est à vous.

M. Earl Dreeshen (Red Deer—Mountain View, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à tous les témoins.

J'aimerais d'abord m'adresser à Mme Collins, de la Canada West Foundation.

Comme vous l'avez indiqué, il y a eu une discussion sur la détermination des ressources et le contexte diversifié dans le domaine de l'électricité. On parle ici de règlements provinciaux et de ressources provinciales. Bien sûr, nous avons le problème de l'empiètement du gouvernement fédéral à cet égard. Vous avez parlé de certaines des choses qui se sont produites à la Cour suprême. Je me demande si vous pouvez commencer par ce sujet, puis j'aurai d'autres questions.

Mme Colleen Collins: Certainement. Merci.

Le président: Madame Collins, pouvez-vous allumer votre caméra, s'il vous plaît, pour l'interprétation?

Merci.

Mme Colleen Collins: Je vous remercie de la question.

Ce que je veux dire, c'est qu'il faut partir des positions constitutionnelles sur le rôle de l'électricité au pays. On parle de compétences provinciales. À moins que nous ne soyons prêts à modifier la Constitution — et je pense que nous pourrions commencer par d'autres domaines —, c'est là qu'il faut commencer.

L'autre chose...

• (1750)

Le président: Madame Collins, je suis désolé. Nous avons des problèmes avec votre connexion. Les interprètes ont du mal à travailler en raison de la rupture.

M. Earl Dreeshen: Je vais passer à un autre témoin.

Le président: J'ai arrêté le chronomètre, monsieur Dreeshen.

Ce que nous allons faire, madame Collins, c'est vous demander de présenter au Comité un document contenant toute l'information que vous n'aurez pas pu nous fournir aujourd'hui, de sorte que nous puissions poursuivre la réunion.

Je reviens à M. Dreeshen. La parole est à vous.

M. Earl Dreeshen: Merci.

Ma question s'adresse à Mme Joseph.

Nous avons réalisé la transition du charbon au gaz, et beaucoup d'efforts ont été déployés pour ce faire, mais ensuite, le gouvernement et d'autres groupes ont commencé à changer les règles du jeu, si bien que nous devons maintenant nous débarrasser du gaz. Nous devons revenir à ces autres domaines.

Vous avez parlé de la nécessité de construire quatre barrages supplémentaires si nous voulons nous approcher du but. Je ne pense pas que la construction de barrages au Canada soit plus facile à accepter pour les gens que la construction de nouvelles centrales au gaz. C'est l'un des problèmes, à mon avis.

Bien sûr, s'il faut doubler ou tripler l'infrastructure... Nous parlons en ce moment de la manière de transférer l'énergie d'une province à l'autre et de l'acheminer d'un endroit à l'autre, mais nous parlons aussi de la manière de l'acheminer dans les collectivités et dans les foyers. Certains ont dit qu'il faudrait doubler ou tripler les coûts pour que cela se produise. La grande question est de savoir qui va payer.

Pour l'instant, nous diabolisons les grandes sociétés pétrolières. En fin de compte, il s'agira des grandes sociétés d'énergie éolienne et solaire. Le secteur générera des milliards de dollars, et ce sont donc elles qui paieront. Ce sont également elles qui empocheront beaucoup d'argent grâce à cela.

Je me demande si vous pourriez parler de la manière dont nous pouvons opérer une transition logique afin d'aider à amener l'électrification là où elle doit être, mais en cessant de diaboliser ce que nous avons et de penser que la seule manière de faire bouger les choses est d'éliminer le pétrole et le gaz.

Mme Shannon Joseph: Merci.

J'abonde dans le sens de Mme Collins lorsqu'elle dit qu'il faut vraiment essayer de respecter les provinces et les laisser diriger la démarche liée à la transformation des réseaux d'électricité. Elles sont les mieux placées pour savoir par où commencer et quels sont les enseignements tirés à l'échelle locale.

Des gens disent que nous devons tout électrifier dès que possible, mais je dois dire que le risque d'asymétrie entre la charge qui augmente et l'offre qui ne suffit pas à la satisfaire est bien réel. Je prends l'exemple d'Hydro-Québec. Elle a annoncé son intention de dépenser entre 152 et 185 milliards de dollars pour améliorer son réseau électrique. Quelqu'un doit payer pour cela. Si l'on multiplie ce montant à l'échelle du pays, il devient très important.

Encore une fois, pour nos besoins actuels et notre situation sur le plan de l'utilisation finale, nous n'avons pas assez d'électricité. Nous devons commencer à construire davantage, à absorber les coûts et à prendre d'autres mesures.

M. Earl Dreeshen: Vous avez également parlé de l'utilisation finale stationnaire qui est nécessaire. Dans ce cas, on parle généralement d'une industrie dense et il est facile de déplacer l'énergie.

Parmi les options, il y a bien sûr les petits réacteurs modulaires. Là encore, le même groupe de personnes qui n'aiment rien d'autre s'opposera également à cette option, de sorte que cela devient à nouveau l'un des problèmes. Nous avons besoin de l'industrie. C'est elle qui va payer pour toutes ces choses. Il faut trouver un équilibre.

Selon vous, comment les gouvernements peuvent-ils trouver cet équilibre? À un moment donné, il faut simplement dire à ceux qui ne veulent pas voir de changement autre que... Je suis curieux de savoir comment ils pensent que cela va fonctionner. Comment cela va-t-il se concrétiser?

Mme Shannon Joseph: Selon les estimations de la Régie de l'énergie du Canada, nous devons passer d'une capacité de 152 à 350 gigawatts. C'est énorme.

Encore une fois, si nous ne sommes pas capables de gérer la façon dont ces coûts se répercuteront sur le contribuable, nous aurons de graves problèmes de compétitivité, parce qu'il faut payer pour ces choses, en supposant que nous ayons la main-d'œuvre, etc. À mon avis, il sera essentiel de déterminer l'ordre des choses, de les mettre en œuvre à l'échelle locale et de permettre aux provinces de travailler avec l'industrie et les collectivités, les maires et les municipalités à la manière de doser les choses.

• (1755)

Le président: Merci.

C'est maintenant au tour de M. Jowhari, qui dispose de six minutes.

M. Majid Jowhari (Richmond Hill, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à tous nos témoins, qu'ils comparaissent en ligne ou en personne.

Je vous remercie de vous pencher sur cet enjeu.

J'aimerais poser mes premières questions au représentant de Clean Energy Canada.

J'aimerais mentionner un rapport publié en février 2023 qui s'intitule *A Renewables Powerhouse*. Dans ce rapport, on indique que de nouvelles recherches révèlent que l'énergie éolienne et solaire avec stockage dans des batteries peut produire de l'électricité à un coût inférieur à celui de l'énergie produite à partir du gaz naturel en Alberta et en Ontario.

Monsieur Pivnick, je pense que vous avez brièvement évoqué ce potentiel dans votre déclaration préliminaire. Actuellement, c'est moins cher, mais ces coûts vont encore diminuer. Pouvez-vous aborder brièvement le sujet avant que je passe à certaines recommandations sur lesquelles j'aimerais obtenir des éclaircissements?

M. Evan Pivnick: Oui, certainement. Je pense que ce rapport a vu le jour parce que dans le monde entier, l'énergie éolienne et solaire est de loin le moyen le moins cher de produire de l'électricité aujourd'hui. Nous nous sommes donc demandé comment nous pouvions maximiser ce rôle. Pour y arriver, il faut d'abord comprendre quels sont les coûts en jeu ici, au Canada. À l'heure actuelle, nous dépendons fortement des études réalisées aux États-Unis pour connaître les coûts en immobilisations et les coûts d'exploitation.

Dans cette étude, comme nous avons observé des développements importants dans le domaine des énergies renouvelables en Ontario et en Alberta, nous avons décidé de parler aux entreprises, d'examiner les recherches et d'établir des estimations des coûts au Canada, afin de pouvoir discuter en connaissance de cause de la manière dont les énergies renouvelables peuvent jouer un rôle aussi important que possible.

La plupart des études indiquent que, dans un Canada carboneutre, de 30 à 40 % de l'énergie pourrait provenir des énergies renouvelables. Comment nous assurer que nous sommes en mesure d'atteindre cet objectif? Comment nous assurer que nous pouvons maximiser le rôle de la méthode la moins chère de produire de l'électricité, surtout lorsque nous devons d'abord, comme d'autres l'ont souligné, construire de nombreuses choses dans une période très courte?

M. Majid Jowhari: Si une proportion de 30 à 40 % de l'énergie provient de sources d'énergies renouvelables — les principales énergies renouvelables sont naturellement l'énergie solaire et éolienne —, à combien s'élèverait le prix? Comment ce prix se compare-t-il à celui du gaz, par exemple?

M. Evan Pivnick: Les prix seront légèrement différents dans chaque province et territoire. À l'heure actuelle, le prix de l'énergie éolienne et solaire est de 5 à 10 ¢ par kilowattheure. Dans le cas du gaz naturel, là encore, le prix est probablement jusqu'à... Le prix du gaz naturel peut parfois être semblable ou plus élevé, c'est-à-dire supérieur à 10 ou 15 ¢.

Cependant, lorsque nous examinons la situation dans son ensemble, nous nous rendons compte que nous devons disposer d'une série complète d'options. Nous devons commencer par les énergies renouvelables. Nous devons réfléchir à la manière dont nous pouvons maximiser la production de l'énergie la moins chère à produire, puis nous demander comment aborder les autres éléments, car la fiabilité et la sécurité... C'est la seule façon de réussir à construire les installations nécessaires.

M. Majid Jowhari: Si j'ai bien compris, Mme Joseph a dit que nous devons nous servir du gaz pour nous donner le temps de résoudre de nombreux autres enjeux, notamment la façon d'obtenir un ensemble de compétences adéquates, les bons investissements et le bon modèle pour pouvoir financer tout cela. Qu'en pensez-vous?

Madame Joseph, voulez-vous répondre à cette question?

Mme Shannon Joseph: Des rapports ont été publiés sur cette question. Fondamentalement, l'infrastructure que nous n'avons pas besoin de construire est gratuite. Nous disposons de beaucoup d'infrastructures qui peuvent être exploitées, comme l'infrastructure gazière dans laquelle on peut mélanger de l'hydrogène et d'autres produits. Ainsi, nous disposons au moins d'un moyen de production pendant que nous construisons les installations supplémentaires nécessaires pour l'électricité. Si nous pouvons utiliser cela pendant que nous travaillons sur autre chose, cela nous permettra de réduire les coûts, car nous n'aurons pas à construire quelque chose d'autre. C'est le point que j'essaie de faire valoir.

M. Majid Jowhari: Pour moi, cela revient à se servir de ces différentes choses en parallèle.

Mme Shannon Joseph: Oui, certainement.

M. Majid Jowhari: Il ne faut cependant pas oublier qu'à un certain moment, une fois ces installations construites, elles devront un jour être mises hors service. On se retrouve alors avec un certain actif.

Qu'en pensez-vous?

Mme Shannon Joseph: Tant qu'on peut respecter les paramètres fondamentaux en matière d'énergie... Ces systèmes seront mis hors service lorsque le nouveau système sera en mesure de fournir la capacité attendue.

Il faudra du temps pour y arriver. Comme je l'ai dit, selon la Régie de l'énergie du Canada, il faut augmenter notre production d'électricité de 130 %, et nous ne sommes qu'au début de ce projet.

M. Majid Jowhari: Vous laissez entendre qu'au moment où nous mettrons ces nouveaux systèmes en service, il sera temps de mettre certains des autres systèmes hors service.

Mme Shannon Joseph: Le calendrier sera déterminé par les services publics, qui sont responsables de la sécurité.

● (1800)

M. Majid Jowhari: J'aimerais revenir au représentant de Clean Energy Canada.

Je crois que votre rapport contient quatre recommandations. J'aimerais me concentrer sur la deuxième recommandation, qui porte précisément sur l'importance d'envoyer le bon message et de créer une certitude sur le plan politique. J'aimerais aborder la question de la certitude politique et connaître votre point de vue sur le sujet. Je pense que Mme Collins a également évoqué la nécessité d'une certitude politique. Pouvez-vous nous dire ce que vous entendez par « certitude politique » et ce que nous pouvons faire à cet égard, sous forme de recommandation précise? Veuillez garder à l'esprit que nous formulerons des recommandations à la fin de notre étude et l'une d'entre elles doit porter sur la certitude politique. À quoi pourrait ressembler une telle recommandation, selon vous?

M. Evan Pivnick: La certitude, étant donné l'ampleur des investissements dont il est question, est absolument essentielle. Cela va des investissements et des instruments fiscaux utilisés par le gouvernement fédéral aux règlements qu'il met en œuvre. Les règles liées aux crédits d'impôt à l'investissement doivent être publiées de façon claire et proactive, afin que tout le monde sache exactement ce qui est nécessaire à la circulation des capitaux. Il faut également s'assurer que les règlements en matière de pollution sont clairement établis, bien définis et adaptables pour répondre aux besoins des différentes provinces et des différents territoires. Plus que toute autre chose, il faut indiquer clairement les règles du jeu.

Le message le plus clair que l'on peut envoyer vient de ce qu'on peut observer dans les provinces. En effet, presque toutes les provinces du pays ont explicitement fait savoir que la carboneutralité était leur objectif. Cela nous indique la voie à emprunter. Cette certitude est donc essentielle.

M. Majid Jowhari: Je vous remercie.

Le président: Je vous remercie.

La parole est maintenant à M. Simard. Il a six minutes.

[Français]

M. Mario Simard: Merci.

Je crois que Mme Collins n'est plus là — je ne la vois plus — , mais j'aimerais faire un commentaire sur quelque chose qu'elle a dit.

Elle a dit qu'il n'y avait pas de réseau électrique présentement déployé dans l'ensemble du Canada et que, de toute façon, c'est une responsabilité qui relèverait des provinces.

Je suis entièrement d'accord avec elle. Cela dit, si cette responsabilité s'applique aux réseaux électriques, il faut donc supposer qu'elle s'applique aussi aux réseaux de pipelines. Ainsi, si une province décide de ne pas faire passer de pipelines dans son territoire, comme c'était le cas — vous avez peut-être déjà entendu parler de la volonté des conservateurs de conclure une entente sur le passage d'un pipeline qui se rendrait vers le Québec. S'il n'y a pas d'acceptation pour un pipeline, je pense que la même logique s'applique.

Mme Collins pourrait-elle nous glisser un mot rapidement là-dessus?

[Traduction]

Le président: Monsieur Simard, nous avons eu quelques difficultés techniques avec Mme Collins.

[Français]

M. Mario Simard: Elle pourra nous répondre par écrit.

[Traduction]

Le président: Madame Collins, pouvez-vous noter les questions qui vous sont posées? Vous pourrez ensuite fournir une réponse écrite au Comité pour ces questions.

Je vous remercie.

[Français]

M. Mario Simard: Merci.

Madame Joseph, une chose m'a échappé.

Je crois que vous avez parlé des difficultés vécues au Québec dans les périodes de pointe. Je ne sais pas si vous le savez, mais ces périodes équivalent à moins de sept jours par année. Pendant ces sept jours, on doit effectivement faire des pieds et des mains pour trouver des solutions.

Cependant, la raison pour laquelle le gouvernement du Québec est passé d'un surplus à un déficit énergétique — qui provient, bien entendu, des ventes qu'il a accepté de faire aux États-Unis —, c'est surtout parce que la majorité des grandes entreprises cherchent à venir au Québec pour bénéficier de l'énergie propre.

Je vous le dis, parce que, selon moi, c'est un signal clair que l'industrialisation en cours se fait à partir d'énergie propre. Ainsi, si une économie comme celle du Canada ne prend pas ce tournant, le pays ne sera pas attrayant pour les grandes entreprises. Je ne vous parle pas seulement des entreprises du secteur des batteries, mais aussi de celles du secteur de l'aluminium.

Ce qui fait l'envie du monde entier en ce qui concerne les alumineries du Québec, c'est le fait qu'elles peuvent bénéficier de sources d'énergie propre.

Aujourd'hui, les blocs énergétiques du Québec sont tellement demandés qu'il faut faire des choix déchirants pour les attribuer. À

mes yeux, c'est la preuve assez claire que, dans le monde industriel occidental, il existe une demande de sources d'énergie propre, et non de sources d'énergie tirée du gaz et du pétrole.

Êtes-vous d'accord sur ma réflexion?

Mme Shannon Joseph: Oui.

Mon commentaire est le suivant: si le gouvernement du Québec manque de puissance et qu'il doit rejeter les demandes de certaines entreprises qui manquent de mégawatts pour des projets totalisant 21 000 mégawatts, selon un reportage que j'ai vu, il faut se demander de quelle façon nous allons créer cette énergie dont les provinces ont besoin partout au Canada, combien elle va coûter et de quelle façon elle sera acheminée aux entreprises.

• (1805)

M. Mario Simard: D'accord.

Notre logique est similaire, mais, comme un rapport sera produit sur la question, je voudrais seulement signaler à votre attention que la majorité des pays occidentaux cherchent à réduire leur empreinte carbone. Si le Canada ne table pas sur une stratégie qui lui permet de se libérer du gaz et du pétrole, on peut aisément dire que, d'ici une vingtaine d'années, notre fibre industrielle, voire nos petites et moyennes entreprises, ne sera plus concurrentielle.

Êtes-vous d'accord sur cela?

Mme Shannon Joseph: Non, je ne suis pas d'accord.

Si l'on observe ce qui se passe en Occident, plus précisément en Allemagne, on se rend compte que ce pays a enregistré une grande augmentation de sa production d'énergie renouvelable. Toutefois, il a aussi enregistré une diminution de sa productivité industrielle deux années de suite, parce que ses industries sont parties aux États-Unis. Or, ce pays n'a pas le même réseau électrique...

M. Mario Simard: Je ne suis pas d'accord avec vous. Les entreprises partent parce que la majorité d'entre elles cherchent des endroits où elles trouveront de l'énergie propre pour produire leur fibre industrielle. On voit arriver au Canada des compagnies américaines délocalisées, comme BASF, qui essaient de s'y implanter parce qu'elles veulent fabriquer leurs procédés industriels lourds à partir d'énergies propres.

La grande difficulté de l'Allemagne, c'est qu'elle n'est pas capable de fournir de l'énergie propre, à court terme.

Ayant réalisé une mission avec le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, où j'ai rencontré beaucoup de gens, je peux vous garantir que de nombreuses compagnies recherchent pour leurs grands projets énergétiques de l'énergie propre et qu'elles sont prêtes à délocaliser leur production pour ce faire. Voilà l'origine du problème.

Si le Canada concentre uniquement sa fibre industrielle sur le gaz et le pétrole, nous allons bientôt vivre la même situation où des grandes entreprises vont préférer faire affaire avec des pays qui ont vécu la transition énergétique et qui sont en mesure de produire des biens et des services qui ont une empreinte carbone faible.

Êtes-vous d'accord sur ce que je viens de dire?

Mme Shannon Joseph: Personnellement, je crois que, comme de nombreuses données le démontrent, beaucoup de pays ont perdu de l'investissement industriel au profit des États-Unis à cause des mesures incitatives offertes par ce pays. Il est vrai que les entreprises cherchent à bien réussir sur le plan environnemental en faisant de bons choix énergétiques, mais elles veulent aussi faire de l'argent.

Pour des raisons au sujet desquelles il faudrait leur parler, certaines entreprises ont choisi les États-Unis. On doit faire attention à cela quand on fait des investissements au Canada. Que fait-on pour s'assurer d'être concurrentiel?

M. Mario Simard: Pourquoi ces entreprises demandent-elles des blocs énergétiques au Québec et ne demandent-elles pas à s'installer en Alberta, où l'énergie à faible coût serait abondante et disponible?

Pourquoi ces entreprises ne font-elles pas ce choix, si ce n'est parce qu'elles jugent qu'utiliser une source d'énergie à haute intensité carbonique va les desservir?

Mme Shannon Joseph: Je suis d'accord avec vous, elles veulent faire cela, mais elles veulent aussi gagner de l'argent, et elles ne basent pas leur choix seulement là-dessus.

M. Mario Simard: D'accord. Je vous remercie.

[Traduction]

Le président: Je vous remercie.

La parole est maintenant à M. Angus. Il a six minutes.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Je vous remercie beaucoup.

Le mois dernier, l'un des plus grands groupes de pression de l'industrie de l'électricité, Électricité Canada, a commencé à diffuser des annonces qui mettent en garde contre les conditions catastrophiques qu'entraîneront les modifications apportées à notre réglementation en matière d'électricité et les efforts en vue d'obtenir une énergie plus propre. Ces annonces prédisaient des baisses de tension sur le réseau et d'autres catastrophes, et Dieu, mon ami Earl parle des dangers de l'énergie solaire.

Monsieur Thomas, vous avez accusé ce groupe de mener une campagne de désinformation. C'est un langage assez fort. Vous avez déclaré ce qui suit:

Il est décevant de voir une association de l'industrie comme Électricité Canada employer un discours aussi trompeur parce que certains de ses membres alimentés par des combustibles fossiles retardent la transition vers les énergies propres.

Pouvez-vous préciser ce que vous voulez dire?

M. Stephen Thomas: Il est effectivement décevant de voir une association de l'industrie intervenir de cette façon dans la conversation sur l'avenir de l'électricité au Canada. C'est d'autant plus déroutant puisqu'Électricité Canada, à titre d'entité, compte de nombreux membres qui sont déjà des fournisseurs d'électricité entièrement propre ou qui se sont engagés à produire de l'électricité propre d'ici 2035 ou à une autre date. Si j'étais l'un de ces membres de l'association, je serais très gêné.

Le type de désinformation et de langage incendiaire que nous voyons dans cette campagne publicitaire concerne surtout les pannes de courant, les baisses de tension sur le réseau et les coûts. Nous ne savons tout simplement pas sur quelles données ce groupe s'appuie pour faire ces déclarations.

En ce qui concerne les règlements liés à l'électricité propre et les recherches auxquelles nous avons participé, nous constatons qu'en passant à un système d'électricité plus propre, nous passons à un système d'électricité moins coûteux. Ainsi, le coût d'ensemble de l'énergie pour les ménages diminue à mesure que l'on passe à l'électrification et à l'électricité propre.

• (1810)

M. Charlie Angus: Je vous remercie.

L'une des choses qui m'ont profondément troublé... L'Ontario était autrefois une superpuissance en matière d'hydroélectricité. Bien entendu, Kathleen Wynne a aidé à la vendre à d'autres intérêts et Doug Ford a réglé le cas de ce qui restait. L'Ontario se plaint maintenant que l'introduction de règlements en matière d'électricité propre sera catastrophique pour la province, et qu'il lui faudra jusqu'en 2050 pour être en mesure de les respecter. Cela me semble une attitude incroyablement paresseuse, compte tenu de ce que j'observe partout ailleurs dans le monde. Par exemple, le Texas, la Californie et toute l'Europe ont connu une énorme révolution dans le domaine des technologies propres, mais pendant ce temps, l'Ontario nous demande de ne pas lui imposer des règlements qui l'obligeront à apporter des améliorations concrètes dans ce domaine.

Comment se fait-il que nos normes soient aussi lamentables? Pensez-vous qu'il soit réaliste de dire à une superpuissance énergétique comme l'Ontario qu'elle n'a pas à faire quoi que ce soit en matière d'énergie propre avant 2050?

M. Stephen Thomas: Les recherches menées par la Fondation David Suzuki nous éclairent sur le fait que la transition à l'électricité propre est une bonne chose pour les endroits qui font cette transition. C'est vrai pour l'Ontario et c'est vrai partout ailleurs au Canada.

Il est vrai que les provinces n'ont pas toutes la même quantité de travail à accomplir pour y arriver. Nous ne partons pas tous du même point, et je pense que c'est là aussi que le gouvernement fédéral peut aider les provinces dans leurs différents cheminements vers cet objectif et cet avenir de l'électricité propre.

Nous avons été ravis et encouragés lorsque le gouvernement fédéral et le gouvernement de la Nouvelle-Écosse se sont mis d'accord sur la réglementation relative à l'électricité propre. Il s'agit également d'une province qui dépend énormément du charbon, mais qui comprend l'intérêt de rendre son système électrique plus écologique. En Ontario et ailleurs, on se rend compte que cela vaut la peine.

M. Charlie Angus: Je vous remercie.

Nous pourrions faire mieux. Si le gouvernement libéral finit par sortir ses crédits d'impôt à l'investissement du ministère où il les cache, nous pourrions certainement assister à une énorme révolution. Mais nous n'avons encore rien vu.

Monsieur Pivnick, j'aimerais vous poser une question. Nous n'avons pas souvent l'occasion de voir une révolution économique se produire sous nos yeux, mais au cours de l'année écoulée, nous avons assisté à des augmentations stupéfiantes de la capacité de stockage des batteries de véhicules électriques et de l'énergie solaire. Nous avons vu des pays passer d'un extrême à l'autre en un temps record. Encore une fois, des territoires comme la Californie peuvent maintenant s'alimenter uniquement grâce à l'énergie propre pendant de nombreux jours consécutifs. Au Texas, où moins de gens croient au changement climatique que dans le caucus conservateur, c'est ce qu'ils font.

À votre avis, quel est le potentiel du Canada à cet égard? Restons-nous à l'écart pendant que le reste du monde et l'Europe iront de l'avant? Quel est le potentiel du Canada dans ce domaine?

M. Evan Pivnick: Je pense que cela dépend entièrement des choix que feront les gouvernements, tant provinciaux que fédéraux, au sujet du niveau d'ambition que nous nous fixons dans ce domaine. Nous ne cessons de parler des coûts liés à la carboneutralité. Il ne fait aucun doute que le fait de doubler notre réseau électrique en 25 ans pour atteindre l'objectif de carboneutralité représente un coût. Cependant, il faut aussi y voir une occasion pour le Canada de choisir d'être concurrentiel dans un monde qui s'efforce d'atteindre la carboneutralité.

En effet, ailleurs dans le monde, près de 150 pays représentant 90 % des émissions mondiales de CO₂ se sont alignés et viennent d'atteindre cet objectif. Ils intensifient leurs efforts et le Canada doit décider s'il souhaite faire partie de cette initiative. Souhaitons-nous tenter d'obtenir les investissements nécessaires? Nous avons vu certains de ces investissements arriver, en raison de certains des choix que nous avons faits, dans la chaîne d'approvisionnement des batteries. Des possibilités incroyables s'offrent partout au pays. L'Alberta doit avoir l'une des meilleures possibilités, parmi toutes les provinces, de jouer un rôle à cet égard.

M. Charlie Angus: Nous sommes privilégiés en ce qui concerne le potentiel énergétique, mais nous affirmons maintenant qu'il serait trop difficile d'atteindre les objectifs d'ici 2050 et qu'il faut nous donner une chance, pendant que les autres pays du monde, qui n'ont pas tous nos avantages, se sont engagés dans cette voie. Qu'est-ce que cela signifie? Nous avons commencé avec un réseau propre à 85 %. Il ne devrait donc pas être si difficile de convertir les 15 % qui restent. Pouvons-nous y arriver?

M. Evan Pivnick: Je pense certainement que nous le pouvons. Le Conseil consultatif canadien de l'électricité a clairement indiqué que nous devons relever deux défis en même temps. Le premier est la décarbonation des 15 % qui restent, comme vous l'avez dit. Le second consiste à doubler la capacité, et les choix que nous faisons en matière d'investissements et la manière dont nous envisageons d'y parvenir représentent l'autre partie de l'équation.

Le président: Je vous remercie.

Chers collègues, nous entamons maintenant la prochaine série de questions. J'espère que nous aurons terminé les quatre premières séries de questions avant la fin du temps imparti pour la réunion d'aujourd'hui.

La parole est à M. Falk. Il a cinq minutes.

• (1815)

M. Ted Falk (Provencher, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leurs déclarations préliminaires.

Madame Joseph, j'aimerais d'abord m'adresser à vous. Il a été mentionné plus tôt que le coût de l'énergie éolienne et solaire est de 5 à 10 ¢, et que le coût du gaz est de 10 à 15 ¢. Est-ce par kilowatt ou par kilowattheure?

Mme Shannon Joseph: J'ai été impressionnée par les chiffres que certains de mes collègues ont mentionnés. Ce qui me semble important, c'est que bien souvent, ces chiffres n'incluent pas le coût total du transport de l'énergie, qui sera acheminée à très grande échelle, et ils n'incluent pas le coût du stockage ou le coût de l'énergie acheminable.

Nous avons parlé plus tôt des services publics et de la raison pour laquelle toutes ces choses méchantes ont été dites. Aujourd'hui, une grande partie des énergies renouvelables de l'Alberta sont soutenues par des centrales au gaz en attente. Elles restent inactives et, lorsqu'elles sont mises en service, cela coûte très cher. Je ne sais pas s'il existe des batteries beaucoup moins chères que cela. Toutefois, le fait est que je ne sais pas si c'est bon marché, et nous ne devrions pas en discuter comme si c'était bon marché. Il y a de nombreuses choses à construire et beaucoup de choses n'existent pas encore.

M. Ted Falk: Quelle est la forme d'énergie la moins coûteuse à produire?

Mme Shannon Joseph: À l'heure actuelle, l'électricité la moins chère est produite à partir du gaz naturel — ou c'est peut-être l'hydroélectricité. Je ne veux pas nécessairement entrer dans la compétition. Je pense que différentes sources d'énergie sont abordables pour différentes applications, et nous devons utiliser ce qui nous aidera le mieux à atteindre tous nos objectifs, y compris nos objectifs environnementaux.

Au Québec, l'hydroélectricité peut être très bon marché, et dans d'autres endroits aussi, mais chaque nouvelle chose qui est construite entraîne des coûts et nous devons construire beaucoup de nouvelles choses.

M. Ted Falk: De nombreuses infrastructures seront nécessaires si nous voulons répondre à cette demande. Pour ce qui est des coûts en immobilisation, quelle est la forme d'énergie la moins chère à produire? Je parle seulement des coûts en immobilisation et non des coûts d'exploitation.

Mme Shannon Joseph: Je n'ai pas ce chiffre, et je ne veux pas émettre d'hypothèses à ce sujet. Je pense que cela dépend de l'endroit où l'on se trouve.

M. Ted Falk: Il y a peut-être six ans, notre comité a réalisé une étude sur les interconnexions électriques. Nous avons établi que même à l'échelle provinciale, nos systèmes n'étaient pas compatibles. Avez-vous constaté des progrès à cet égard au cours des dernières années?

Mme Shannon Joseph: Certaines provinces partagent leur électricité. Le Québec et Terre-Neuve en sont un exemple, tout comme le Québec et l'Ontario. Il existe donc des interconnexions. La quantité d'énergie qu'elles partagent n'est pas énorme. Je le répète, la plupart des provinces ne disposent pas d'une quantité suffisante d'électricité à l'heure actuelle. L'établissement d'interconnexions ne réglerait donc pas le problème du manque de production. Là encore, il s'agit d'élargir le champ d'action de l'électricité comme jamais auparavant.

M. Ted Falk: Vous avez examiné toutes les sources potentielles de production d'électricité qui existent. Quelle est la capacité disponible, y compris ce qui n'est pas en fonction?

Mme Shannon Joseph: La capacité disponible pour la construction de nouvelles installations est loin d'atteindre 350 gigawatts. Elle ne s'approche pas de ce dont nous parlons, de ce dont nous aurions besoin en matière de construction.

M. Ted Falk: L'ancien directeur général de Hydro-Manitoba dit qu'il faudrait environ 20 ans pour qu'un nouveau barrage passe de l'étape de la conception à celle de la production d'électricité. Êtes-vous d'accord avec cet énoncé?

Mme Shannon Joseph: J'accepterais ce que me dirait toute personne qui dirige une entreprise de services publics au sujet du temps qu'il faut pour mener un projet à bien.

M. Ted Falk: D'accord.

Pouvez-vous nous parler de la fiabilité et du stockage des énergies renouvelables?

Mme Shannon Joseph: Comme je l'ai dit, le gaz naturel joue un rôle très important dans l'intégration de l'énergie éolienne et des énergies renouvelables en assurant la stabilité du réseau.

L'Association canadienne de l'électricité a publié un rapport en réponse au Règlement sur l'électricité propre. Elle a déclaré qu'elle ne pouvait pas assurer la fiabilité et la sécurité, entre autres, sans le gaz naturel et qu'on ne pouvait pas lui dire quand s'en débarrasser. Elle s'en débarrassera quand cela lui conviendra. Hydro-Manitoba a réalisé une étude assez détaillée sur les voies modérées à agressives vers la carboneutralité. Dans tous les cas, il faut du gaz naturel.

Je pense que nous devons écouter ceux dont le travail consiste à fournir de l'énergie à nos concitoyens et à assurer la sécurité 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

M. Ted Falk: L'atteinte de la carboneutralité d'ici 2035 est-elle un objectif réaliste?

Mme Shannon Joseph: Eh bien, nous n'avons jamais dit à qui que ce soit ce qui sera neutre dans le cadre de la carboneutralité. Ce que je peux vous dire, c'est que compte tenu des chiffres fournis par la Régie de l'énergie du Canada, je ne suis pas sûre que l'on pourra atteindre cet objectif d'ici 2035 sans que la population ait à assumer des coûts très élevés et sans que cela ait d'incidence sur la qualité de vie et la compétitivité.

M. Ted Falk: Je pense que mon temps est probablement écoulé.

Le président: Il vous reste 10 secondes. Merci.

Nous passons maintenant à notre prochaine intervenante, Mme Dabrusin.

La parole est à vous. Vous disposez de cinq minutes.

• (1820)

Mme Julie Dabrusin (Toronto—Danforth, Lib.): Merci.

Je trouve la conversation assez intéressante, car nous parlons des éléments essentiels à l'établissement d'un réseau électrique propre. Nous disons que le réseau doit être propre, abordable et fiable. Je constate que les gens essaient de trouver des solutions.

Je pourrais peut-être commencer par le représentant de la Fondation David Suzuki. Si j'ai bien compris, d'après ce que vient de dire Mme Joseph, il nous sera pratiquement impossible d'atteindre la carboneutralité d'ici 2035 tout en assurant ces trois éléments.

Qu'envisagez-vous lorsque vous pensez à un réseau propre? Que devons-nous faire pour y parvenir?

M. Stephen Thomas: Le principe fondamental... Nous avons déjà dit qu'il est nécessaire d'avoir des politiques claires et de la certitude sur le plan politique. Une chose que le gouvernement fédéral peut faire, selon moi...

Mme Julie Dabrusin: Me permettez-vous de vous interrompre à ce sujet?

Qu'entend-on par là? Pour être plus précise, qu'entend-on par « certitude politique »? Il semble y avoir différents points de vue sur ce que devrait être le message.

M. Stephen Thomas: Cela porte sur une foule de choses, en matière de financement, depuis la mise en œuvre de crédits d'impôt à l'investissement pour l'électricité propre jusqu'à la mise en place par le gouvernement fédéral d'un cadre politique très clair sur l'orientation du Canada pour développer et assainir son réseau de distribution d'électricité. Mais cela a aussi trait aux règlements. Le Règlement sur l'électricité propre qui sera publié cette année doit contenir un message politique clair, tout comme un objectif et des règles claires.

Lorsque nous envisageons ce à quoi le réseau électrique pourrait ressembler, nous parlons beaucoup de la situation actuelle et des raisons pour lesquelles il est difficile d'aller de l'avant. C'est là tout l'intérêt de ce travail; il s'agit de voir où s'en va la rondelle, et non pas de la regarder là où elle est aujourd'hui, si je peux me permettre une référence au hockey.

Les énergies éolienne et solaire sont les formes d'électricité les moins chères au monde et les formes de nouvelles énergies les moins coûteuses que nous pouvons produire au Canada. La priorité doit être de les utiliser le plus possible et de créer un cadre pour l'électricité ou des réseaux de distribution d'électricité dans les provinces qui peuvent faire le meilleur usage de cette électricité la moins chère.

J'en viens aux délais. Au cours de cette réunion de comité, nous avons beaucoup entendu parler des longs délais liés à la construction de grands barrages hydroélectriques ou d'autres réseaux électriques de grande envergure. Je suis d'accord. C'est pourquoi les projets d'énergie éolienne et d'énergie solaire, en tant que projets modulaires et prêts à démarrer, sont intéressants, car nous devons rapidement développer la production d'électricité. Les projets d'énergie éolienne et solaire peuvent prendre entre deux et cinq ans, en fonction des autorisations et de la situation. Si nous voulons construire rapidement et à moindre coût, l'énergie éolienne et solaire et le stockage de l'énergie sont des priorités. Cela ne fait aucun doute. C'est une autre raison pour laquelle nous pensons que l'efficacité énergétique et l'amélioration du réseau de façon plus générale — en particulier le système de transmission — sont d'autres éléments clés qui nous permettront de livrer l'électricité à bas prix lorsqu'on en a besoin.

Mme Julie Dabrusin: Il ne me reste que deux minutes, alors je vais vous interrompre ici et poser la même question à M. Pivnick.

Alors que nous essayons de nous doter d'un réseau électrique abordable, fiable et propre d'ici 2035, qu'attendez-vous en matière de « certitude politique »?

M. Evan Pivnick: Je me concentrerai sur deux éléments. Tout d'abord, je suis tout à fait d'accord avec ce qu'on a dit au sujet des crédits d'impôt à l'investissement. Nous voulons que le gouvernement fédéral intervienne et contribue à ce financement pour faire en sorte que notre système fiscal progressif puisse soutenir la construction des installations nécessaires à l'exploitation de ces ressources. Cela garantira une plus grande équité à tous les niveaux. Nous ne demanderons pas aux familles à faible revenu d'assumer le coût de la construction des installations nécessaires. On utilisera la fiscalité progressive pour y parvenir. Il est extrêmement important de mettre en place des crédits d'impôt à l'investissement, et ce, le plus rapidement possible.

Un autre exemple précis serait le Programme ÉRITE, dont on a déjà parlé. Il pourrait être transformé de manière à se concentrer plus directement sur la gestion de la demande. Il pourrait contribuer à débloquer les éléments au niveau de la distribution des ressources qui favorisent l'option la plus économique et l'efficacité énergétique. Il s'agit là d'une conversation qui n'en est qu'à ses débuts. Le Canada accuse un retard considérable en la matière. En Ontario, la Société indépendante d'exploitation du réseau électrique, ou IESO, a mis en place l'un des plus grands et l'un des premiers projets pilotes dans ce domaine. Elle a désormais la capacité de retirer du réseau électrique l'équivalent de la ville de Kingston, en Ontario, lors d'un pic de consommation. La capacité est de 90 mégawatts. Elle peut réduire cette pointe lorsqu'elle constate une augmentation de la consommation.

Ce sont ces genres d'outils dont nous avons besoin. Nous devons les favoriser pour bâtir notre réseau électrique, si nous sommes vraiment préoccupés par les coûts. À mon avis, il s'agit là de deux instruments que le gouvernement fédéral devrait privilégier.

Mme Julie Dabrusin: Merci.

Le président: Merci.

Nous passons maintenant à M. Simard pour deux minutes et demie.

[Français]

M. Mario Simard: Merci, monsieur le président.

Madame Joseph, vous avez piqué ma curiosité, tout à l'heure, quand vous avez donné l'exemple de l'Allemagne. Je ne sais pas si vous avez vu ce récent article écrit par la personne responsable de la transition énergétique en Allemagne, qui disait qu'il allait y avoir moins de demandes pour le gaz et que, si quelque chose au Canada intéressait l'Allemagne, c'était l'hydrogène et les minéraux critiques. Je vois donc que les pays européens tentent de s'inscrire dans la transition et que leur stratégie industrielle est basée sur celle-ci.

En même temps, vous avez parlé des coûts énergétiques, et je vois une stratégie qui se met en place où on essaie de réduire significativement le coût des énergies fossiles. Par exemple, on a payé 34 milliards de dollars pour un pipeline, ce qui est quand même assez indécent. De plus, il y a une stratégie fédérale qui fait en sorte qu'environ 80 milliards de dollars seront investis par le gouvernement fédéral dans les énergies fossiles d'ici 2035.

Si on transposait cela dans un monde où on soutenait des formes d'énergies plus propres, leur coût serait peut-être plus bas. Êtes-vous d'accord sur ma prémisse?

• (1825)

Mme Shannon Joseph: Monsieur Simard, si on ne veut plus utiliser les énergies fossiles, c'est formidable. Ce qui m'importe, c'est notre voie vers les changements qu'on veut apporter à notre système énergétique. Ils doivent être abordables et fiables, assurer notre sécurité énergétique, etc. Si certains pays sont plus près de leurs objectifs que nous, c'est parfait.

M. Mario Simard: Je suis content de vous entendre. J'aime bien ce que vous dites. C'est excellent. Si on veut avoir une sécurité énergétique au Canada, il faut la concevoir de telle sorte qu'on soit concurrentiel par rapport aux autres pays.

Récemment, j'ai entendu des gens, comme les représentants de Suncor, dire qu'ils allaient mettre de côté les stratégies de captation et de séquestration de carbone, parce que c'était trop onéreux. Ce sont des choses qu'on devrait prendre en considération, comme le fait que la production de pétrole à faible intensité carbonique n'est pas rentable.

Êtes-vous d'accord avec moi?

Mme Shannon Joseph: Je n'ai pas d'opinion là-dessus.

M. Mario Simard: Je vous remercie.

Ce sera tout, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Merci.

Je cède maintenant la parole à M. Angus pour deux minutes et demie.

M. Charlie Angus: Merci.

Monsieur Brooks, j'aimerais vous poser deux questions. Je constate que lorsque nos amis soutiennent l'industrie des combustibles fossiles et l'inertie, et lorsqu'ils comparent ce que nous pourrions utiliser en plus du gaz naturel ou des combustibles fossiles, ils font toujours référence aux barrages. Nous savons que les projets de barrages hydroélectriques sont gigantesques et pourtant, en Californie, qui compte une population équivalente à celle du Canada, le réseau électrique est majoritairement alimenté par des batteries. La révolution liée aux batteries est énorme tant au Texas qu'en Californie. La Californie s'efforce de passer de 8 gigawatts à 42 gigawatts, alors que nous sommes encore en train d'en parler. Ma question porte sur l'avis selon lequel les batteries et l'énergie éolienne coûtent moins cher que le gaz naturel.

Deuxièmement, mes collègues conservateurs disent que tout ce dont nous parlons relève des provinces et que nous devrions les laisser faire ce qu'elles veulent. Nous sommes toutefois un pays du G7. Nous avons des obligations au sein du G7. Nous avons signé des engagements internationaux. Dans quelle mesure est-il important de respecter ces engagements?

M. Keith Brooks: Je vous remercie de la question.

Comme je l'ai déjà dit, en Ontario, les systèmes à batteries coûtent beaucoup moins cher qu'une nouvelle centrale au gaz. Le gouvernement a émis un contrat. La construction d'une nouvelle centrale au gaz à Napanee coûterait 1 680 dollars par mégawatt. Les usines de batteries auxquelles il a accordé des contrats coûteront 680 dollars par mégawatt, soit 40 % du coût. Les batteries coûtent nettement moins cher que les centrales au gaz. Clean Energy Canada a également effectué une analyse à ce sujet. Si l'énergie éolienne est jumelée aux batteries, elle coûtera moins cher que le gaz.

De plus, les prix seront fixés pour longtemps, car nous ne dépendons pas du gaz, dont le prix est volatil; il monte et descend en fonction d'événements qui échappent à notre contrôle et qui surviennent à l'extérieur du pays.

Pour ce qui est de votre question sur les obligations internationales du Canada et les provinces, nous savons que certaines provinces ne sont pas d'accord avec le Règlement sur l'électricité propre et n'approuvent pas l'objectif de carboneutralité d'ici 2035. À mon avis, le gouvernement fédéral a une obligation, et pas seulement celle de faire sa part en tant que pays du G7. Il est signataire de l'Accord de Paris. Nous avons une obligation internationale d'être sur la bonne voie vers la carboneutralité, de respecter l'engagement du premier ministre d'établir un réseau carboneutre d'ici 2035 et de réduire nos émissions. Il ne s'agit pas seulement d'atteindre les objectifs que notre pays s'est fixés, mais aussi de multiplier nos efforts en ce sens et de tenir compte des appels à l'action lancés par le secrétaire général des Nations unies, l'Agence internationale de l'énergie et tous ceux qui nous regardent.

Cette crise climatique s'aggrave de jour en jour. Nous devons en faire plus, et il faut que le gouvernement fédéral exerce son pouvoir pour travailler dans le cadre de son autorité constitutionnelle afin que toutes les provinces se mettent au diapason.

• (1830)

M. Charlie Angus: Je vous remercie.

Le président: Merci.

Voilà qui nous amène à la fin du temps qui nous était imparti aujourd'hui. Il est 18 h 30.

Je remercie les témoins de leurs témoignages et de leur comparution dans le cadre de cette étude. Si vous souhaitez soumettre d'autres observations par écrit au Comité, veuillez les envoyer au greffier.

Merci, chers collègues. Nous nous reverrons la semaine prochaine.

M. Charlie Angus: Merci à notre président d'avoir réussi à conclure notre réunion pile à l'heure. Vous faites votre travail.

Le président: Oui, à la minute près. Merci.

Je vous souhaite une bonne fin de semaine. Je vous reverrai mercredi prochain, à notre prochaine réunion.

Voilà qui conclut notre réunion. La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>